



L'APPORT DU PILOTAGE DES RISQUES POUR MAÎTRISER LES ENGAGEMENTS DES PROJETS



***Le premier risque d'un projet est
de penser qu'il n'a pas de risques...
ou l'inverse !***

***L'espoir n'est pas une stratégie !
Aussi il est nécessaire d'anticiper
et se préparer à faire face.***

PILOTER

LES RISQUES :

C'EST :

Le meilleur moyen de tenir les engagements portés par le projet (coût/délai/performance/sécurité)

- ✓ Par une démarche d'analyse structurée et de projection collective
- ✓ Visant à identifier -ensemble- ce qui est susceptible d'arriver et s'y préparer
- ✓ Par un plan d'action/de couverture, piloté régulièrement
- ✓ Permettant -au delà du projet, de capitaliser via le retour d'expérience

CE N'EST PAS :

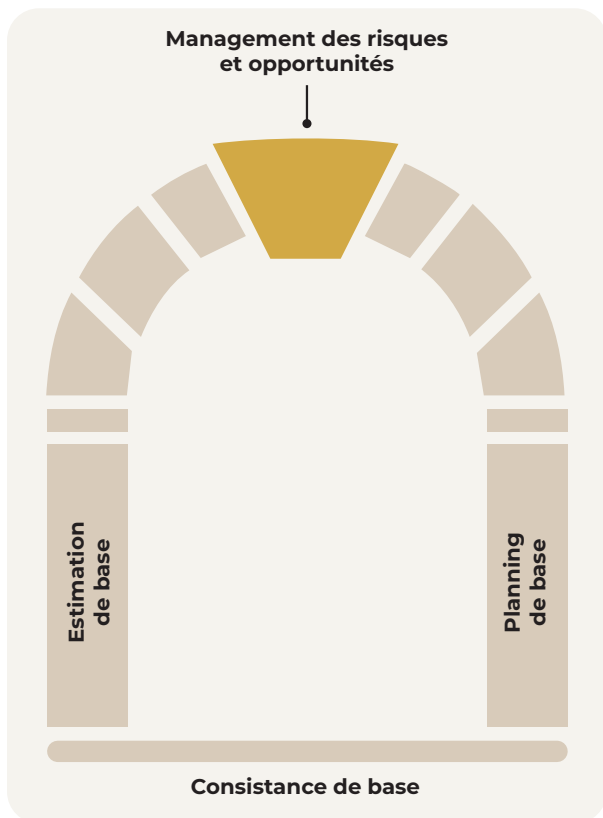
Seulement un "exercice de stylé" ponctuel - à réaliser seul par le pilote de projet ou le riskmanager - pour :

- ✗ Compléter un "dossier livrable"
- ✗ Obtenir un budget de provision pour risques
- ✗ "Cocher une case" pour passer une instance d'engagement/validation projet...

...et ce n'est pas réservé qu'aux "grands projets"

QUELS SONT LES BÉNÉFICES

DE CETTE ACTION ET QUI EN PROFITE ?



CLÉ DE VOUTE DU MANAGEMENT DE PROJET

Pour avoir du sens, il doit couvrir et intégrer les bases du projet et notamment :

- sa consistance technique
- son planning
- son estimation

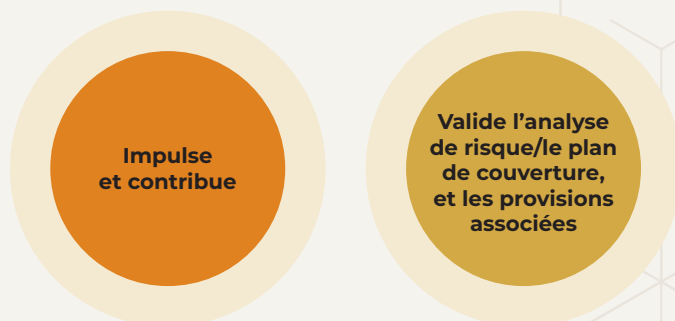
Le pilotage des risques et opportunités, « **c'est investir du temps au départ, pour en gagner ensuite** ».



→ LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le MOA dans le projet est le responsable des engagements portés par le projet : coût, délai, programme-performance, sécurité et environnement.

À ce titre, il doit établir un niveau d'exigence et une implication personnelle élevée et proportionnelle aux enjeux, dans le **pilotage des risques/opportunités en continu tout au long du projet**.



← VIS-À-VIS DE SES PARTENAIRES/FINANCEURS

Dès les phases de conception, la maîtrise d'ouvrage **partage avec ses partenaires** :

- les risques majeurs identifiés,
- les actions de couvertures envisagées, et les provisions financières associées à engager en cas de survenue des risques redoutés.

Au fil de l'avancement du projet, **le MOA avise ses partenaires, le plus tôt possible, de la survenue d'évènements redoutés et des moyens mis en œuvre pour y faire face** (actions et engagement de provision). Ces provisions financières intégrées dans le budget du projet, sont pilotées par le MOA, et engagées uniquement à proportion de la survenue d'évènements.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Chaque MOA adhérent IMOA a développé sa politique et ses outils de pilotage des risques :

